

CFDT, SNE/FSU, CGT ADEME
20, avenue du Gresillé
BP 90406 - 49004 Angers

Le 30 décembre 2025,

Monsieur le premier ministre
Sébastien LECORNU
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75 007 Paris

A l'attention de M Philippe GUSTIN
Directeur de cabinet

Objet : réforme de l'Etat, projet de loi déconcentration et décentralisation – Avenir des politiques publiques menées par l'Etat via l'ADEME et devenir des salariés de l'ADEME

Monsieur le premier ministre,

Les organisations syndicales de l'ADEME ont été informées que votre gouvernement souhaitait réformer en profondeur les politiques publiques de transition écologique menées par l'Etat et modifier l'organisation de notre établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC).

Le support de cette réforme serait le projet de loi sur la déconcentration et décentralisation dont le vote est prévu en juin 2026.

Cette information inquiète et suscite une forte incompréhension des salariés de l'ADEME.

Les salariés de l'ADEME ont toujours été au rendez-vous pour répondre aux missions que l'Etat nous confie. L'ADEME a contribué pleinement à la relance de l'économie post COVID (Plan de relance, France 2030). L'amélioration de la productivité de l'ADEME devait être faite rapidement. Les salariés de l'ADEME ont su relever ce défi.

Dans chacune des régions de France, l'ADEME est présente aux côtés des acteurs économiques et des collectivités, avec son expertise et les financements que l'Etat lui confie. Chacun des plus de 8 000 projets que l'ADEME accompagne chaque année, quel que soit leurs tailles, contribue à l'atteinte des objectifs que l'Etat s'est fixé en matière de protection de l'environnement. Nos résultats sont ainsi évalués à l'aune des indicateurs de son Contrat d'Objectif et de Performance et présentés annuellement à nos tutelles au sein de notre Conseil d'Administration.

Représentant les salariés, nous pouvons vous assurer que chaque « adémien », et « adémienne » est pleinement engagé pour dispenser un service public de qualité à l'échelle

de l'ensemble de nos territoires : ruraux et urbains, en France hexagonale ou dans nos Outre-Mer.

Par ailleurs, nos travaux sont menés avec une rigueur scientifique reconnue. Nos études et scénarios sont des outils d'analyse au service de l'Etat et de l'intérêt général faisant appel à la raison et non à l'opinion ou aux dogmes.

En outre, notre gestion a été auditee en profondeur en 2024. Sur la base de cet audit, notre président, n'hésite pas à souligner que nous gérons bien l'argent public : « *La question de savoir si l'ADEME gère bien l'argent public qui lui est confié est légitime. En 2024, 11 inspecteurs des finances ont audité l'ADEME durant 4 mois. Ils ont tout décortiqué du sol au plafond et conclu que « l'ADEME est globalement bien gérée » et recommandent même de poursuivre la hausse des effectifs (qui se montaient alors à 1050 salariés) ».* »

Les dépenses de fonctionnement de l'ADEME sont également maîtrisées. A titre d'exemple, le parc de véhicules à l'échelon national a été réduit et n'est que de 85 véhicules de petites cylindrées (30 sites). De même, le taux d'absentéisme (3,55%) est inférieur à la moyenne du secteur public et du secteur privé (environ 5-6%). Enfin, les rémunérations à l'ADEME sont globalement inférieures aux rémunérations du marché (- 25% - audit Deloitte 2024).

Les relations de l'ADEME à l'Etat déconcentré et aux tutelles ont été renforcées par les récentes lois, directives ou bien dans le cadre des fonds confiés à l'ADEME et gérés pour compte de tiers (tels que le Fonds Vert). Les directions régionales de l'ADEME travaillent en cohérence avec les directives des Préfets de régions depuis 2009 et avec celles des préfets de département depuis plusieurs années.

Comme vous pouvez le constater, l'ADEME a une capacité d'adaptation hors du commun au sein de l'Etat avec des moyens humains et financiers maîtrisés. Elle a également toujours su répondre et satisfaire ses ministères de tutelle, et sa structure est un modèle d'efficacité à préserver et à consolider.

Aujourd'hui, les salariés de l'ADEME ne comprennent pas l'intention de l'Etat de réformer en profondeur l'action de l'ADEME au regard des réussites que notre établissement compte à son actif. Nous souhaitons donc vous rencontrer pour mieux comprendre le projet de réforme que vous souhaitez aujourd'hui mettre en place.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande. Dans l'attente, nous vous prions de bien vouloir agréer, monsieur le premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Rachel BAUDRY, Jérôme DANCOISNE, Emmanuel DAVID,
Catherine GUIMARD, Emmanuel THIBIER, Eric VIDALENC
Administratrices et administrateurs de l'ADEME représentant les salariés

Olivier THEOBALD, Alexandra GENTRIC, Anne POMART, Laurence MECHIN,
Didier GABARDA – OLIVA, Alexandre EFREMOV
Délégués syndicaux